AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC CONCERNANT LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL PROVISOIRE MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE POUR L'ANNÉE 2027

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil municipal a adopté, lors d'une séance extraordinaire en date du 16 novembre 2026, une modification au calendrier des séances ordinaires du conseil provisoire pour **l'année 2027.** Celui-ci prévoit d'annuler la séance ordinaire du 25 janvier 2027 en raison du carnaval, tel que décrit au tableau suivant :

Jour	Mois	Date	Année		Heure	Secteur
Lundi	Janvier	11	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		~~25~~			~~19 h 00~~	~~Saint-Bruno~~
Lundi	Février	1	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		15			19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	Mars	1	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		15			19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	Avril	5	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		19			19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	Mai	3	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		17			19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	Juin	7	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		21			19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	Juillet	5	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		19			19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	Août	16	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		30			19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	Septembre	13	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		27			19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	Octobre	4	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	Novembre	15	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		22			19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	Décembre	6	2027	à	19 h 00	Saint-Bruno
		13			19 h 00	Saint-Bruno

DONNÉ À HÉBERTVILLE CE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX.

Rachel Bourget, dg
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Rachel Bourget, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Hébertville, Lac-Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18 novembre 2026, entre 8h et 16h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 novembre 2026.

Rachel Bourget, dg
et greffière-trésorière